

# ÉVALUATION DE SCIENCES PO

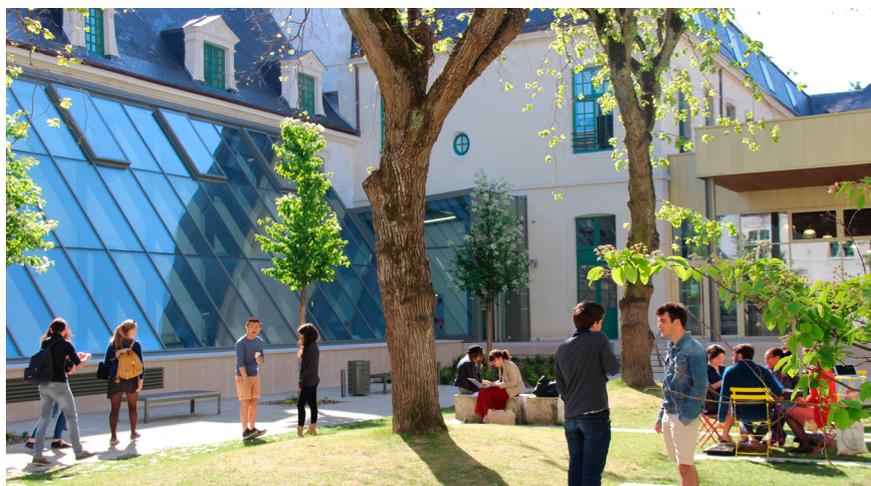
—  
SYNTHÈSE GÉNÉRALE

## PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION

Cette synthèse générale de l'évaluation de Sciences Po présente les conclusions des évaluations des formations, de la recherche et du pilotage de l'établissement. En regroupant ces analyses, ce document fournit une vision claire et détaillée des performances académiques et scientifiques de Sciences Po et du déploiement de sa stratégie.

L'évaluation est destinée à orienter les décisions de l'établissement et des autorités de tutelle et par-là, à améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein des établissements évalués.

## PRÉSENTATION DE SCIENCES PO



Sciences Po, fondé en 1872 sous le nom d'École libre des sciences politiques par Émile Boutmy, a été dédoublé en 1945, en deux entités (Fondation nationale des sciences politiques - FNSP et Institut d'études politiques - IEP). Sciences Po bénéficie d'un ancrage historique au cœur de Paris, à Saint-Germain-des-Prés et d'un réseau de 6 campus en région, créés depuis 25 ans : Nancy en 2000, Poitiers et Dijon en 2001, Menton en 2005, Le Havre en 2007 et Reims en 2010. En 2022, Sciences Po a regroupé la grande majorité de ses implantations parisiennes en location sur un nouveau site (celui de Saint-Thomas), devenu le lieu principal des activités de recherche. Sciences Po est membre de l'Alliance Sorbonne Paris Cité depuis 2020, qui a pris la suite de la Comue Université Sorbonne Paris Cité.

## Typologie et organisation

Sciences Po est une université pluridisciplinaire sans secteur santé, qui dispose d'une structure duale. D'une part, la Fondation nationale des sciences politiques, de droit privé, est une fondation reconnue d'utilité publique. D'autre part, l'Institut d'études politiques de Paris est un organisme public, doté du statut de grand établissement. Sciences Po est le nom qui fédère ces deux entités.

- La **formation de 1<sup>er</sup> cycle** (diplôme de Bachelor valant grade de licence) s'effectue dans le cadre du **Collège universitaire** : fondé sur l'étude des sciences humaines et sociales, le programme de Bachelor repose sur 6 enseignements principaux – droit, économie, humanités, histoire, science politique et sociologie –, complétés par des disciplines artistiques et scientifiques.
- Le Collège universitaire de Sciences Po a mis en place 15 programmes de double diplôme de niveau Bachelor, dont 9 doubles diplômes internationaux avec des universités étrangères, et 6 doubles diplômes avec des universités françaises.
- La **formation de 2<sup>e</sup> cycle** s'organise à travers les 7 écoles – l'école d'affaires publiques, l'école des affaires internationales, l'école de droit, l'école de journalisme, l'école du management et de l'impact, l'école de la recherche et l'école urbaine – donnant accès à 30 parcours de master, 30 doubles diplômes internationaux et 16 doubles diplômes nationaux. L'ensemble des écoles délivrent un seul et même diplôme conférant le grade de master.

## Répartition des effectifs étudiants

- Licence : 43 % ;
- Master : 45,6 % ;
- Doctorat : 2 % ;
- Programme pour étudiants étrangers et programmes courts : 5 % ;
- Préparation aux concours : 4,4 % ;
- 47,7 % d'étudiants de nationalité étrangère.

## Ressources humaines

1 162 salariés, dont 83,8 % bénéficient d'un CDI.

## Budget

215,3 M€ dont 45,5 % de masse salariale (56,6 % si tous les types d'intervenants sont inclus, dont les vacataires enseignants) et 11,7 M€ consacrés à l'aide sociale.

## Patrimoine immobilier

7 campus soit 77 907 m<sup>2</sup> au total, dont 49 340 m<sup>2</sup> à Paris.

## Recherche

- Tutelle de 10 unités de recherche (9 unités de recherche et 1 unité d'appui et de recherche) évaluées par le Hcéres et de l'Observatoire français des conjonctures économiques - OFCE. Le CNRS est tutelle de 7 unités de recherche sur les 10.
- 1 école doctorale.

## Principaux domaines de spécialisation de la production scientifique

- Sciences économiques ;
- Approche critique du droit ;
- Politique européenne comparative ;
- Sciences politiques ;
- Sociologie ;
- Histoire politique, gouvernance des États, relations internationales.

# AVIS DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

## Forces principales

- Sciences Po déploie avec succès une politique d'internationalisation ambitieuse, alignée avec son positionnement stratégique et attestée par de nombreux classements qui reconnaissent son expertise scientifique dans le domaine des sciences politiques et économiques. L'établissement bénéficie d'une forte attractivité à l'international, tant pour le recrutement d'enseignants-chercheurs que d'étudiants. Il s'appuie sur des partenariats structurants créés à l'origine dans le champ de la formation et élargis à la recherche.
- Sciences Po fait preuve d'une capacité à mener de grands projets impulsés par une direction centralisée et volontariste, qui veille à impliquer l'ensemble des communautés, tout en maîtrisant les coûts et les délais, comme l'atteste le développement du pôle de recherche sur le campus Saint-Thomas ou encore la création des Instituts des transformations environnementales et des transformations numériques en lien avec le Projet Transforming Interdisciplinary Education and Research - TIERED.
- Sciences Po a développé au fil des années une capacité très significative à lever des fonds externes (mécénat) en mobilisant un important réseau de partenaires socio-économiques, ce qui lui permet en particulier d'accorder un excellent soutien financier et administratif à ses chercheurs. Les partenariats avec le McCourt Institute (avec un don de 25 M\$ sur 10 ans) ou avec le fonds d'investissement Latour capital, en sont une illustration.
- La grande attractivité de l'offre de formation de Sciences Po s'est accentuée au cours de la période d'évaluation. Cette attractivité s'appuie notamment sur la qualité d'insertion des étudiants, l'internationalisation croissante de l'offre de formation, une vie associative et un accompagnement qui répondent aux attentes des étudiants.
- Dans un contexte de crise, Sciences Po a su mettre en place et garantir un dialogue social de qualité, avec le souci de l'adhésion des membres du personnel, qui permet un fort sentiment d'appartenance au sein de l'établissement.
- Sciences Po a développé au fil des années une capacité très significative à lever des fonds externes

4  
8

## Faiblesses appelant une vigilance particulière

- La direction centralisée de Sciences Po est fragilisée par une surexposition médiatique de l'établissement, alimentée par les crises de gouvernance successives qui invitent l'établissement à s'interroger sur la pertinence de son modèle en la matière. Elle est aussi fragilisée par les difficultés que connaissent d'autres établissements à faire vivre en interne les débats sur les questions politiques sensibles, dans le plein respect d'un esprit de dialogue et des libertés académiques, en évitant tout débordement.
- Les implantations des campus en région ne s'accompagnent pas d'un effet pleinement structurant sur les territoires où ils sont implantés. Ces campus auraient tout intérêt à renforcer leur ancrage et des coopérations stratégiques bien plus nombreuses pourraient être mises en place, aussi bien avec des partenaires socio-économiques qu'académiques.
- Les outils de programmation pluriannuelle, tant en ce qui concerne la masse salariale que l'immobilier, ne sont pas suffisamment adaptés aux enjeux forts et ambitieux que porte Sciences Po dans ces deux domaines. Le patrimoine immobilier de l'établissement, exception faite du nouveau campus Saint-Thomas, est vieillissant. Ces contraintes pourraient à terme constituer un frein au développement de Sciences Po, notamment en matière de recrutement et d'accueil des étudiants ou de développement de la formation continue.
- Le taux des enseignants-chercheurs appartenant à la faculté permanente reste encore faible et ne permet pas une organisation de la recherche qui soit à la hauteur de l'ambition affichée d'être une université de recherche, freinant ainsi le développement de l'établissement, particulièrement en ce qui concerne son implication dans les réseaux de recherches nationaux, le développement de l'interdisciplinarité en dehors des sciences humaines et sociales ou encore l'adossement de la formation continue à la recherche.



## Recommandations principales

- Revoir les règles de gouvernance de l'établissement en s'inspirant des meilleures pratiques internationales. Pour y parvenir, le comité recommande une remise à plat du processus de nomination des dirigeants, une clarification du rôle respectif de la FNSP et de l'IEP dans l'élaboration et le suivi de la stratégie et un renforcement des dispositifs de contrôle et d'autoévaluation.
- Finaliser de même la réorganisation interne, engagée avec la création de la Direction de la Formation et de la Recherche, pour mieux associer les forces scientifiques à la définition et au déploiement de l'ambition de Sciences Po, tout en assurant une communication transparente et cohérente sur les nouvelles orientations de l'établissement.
- Établir des priorités parmi ses nombreuses relations partenariales académiques, historiquement tournées vers la formation, en renforçant la place de la recherche et en définissant des critères explicites pour en évaluer l'efficacité et l'efficience. Dans cette perspective, l'établissement est invité à définir et à structurer un projet de développement plus ambitieux à l'échelle nationale et internationale, en prenant davantage appui sur les réseaux d'universités étrangères partenaires, les alumni en poste à l'international et les entreprises partenaires implantées à l'étranger.
- Pour répondre aux enjeux budgétaires à deux ans, établir rapidement une trajectoire financière claire, en tenant compte du contexte de rigueur budgétaire de l'État. L'établissement est invité à se munir au plus vite d'outils de projections pluriannuelles à plus long terme, notamment pour la masse salariale et l'immobilier, afin de permettre une prévision plus précise. Pour ce faire, il convient de réviser le schéma directeur des SI pour inclure des outils de « business intelligence » permettant la création de tableaux de bord synthétiques adaptés aux besoins du pilotage. Le comité renouvelle donc la recommandation du précédent rapport concernant l'urgence de la mise en place d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière - SPSI et d'un SI immobilier.
- Intensifier et poursuivre la stratégie d'accroissement de la faculté permanente, tout en consolidant d'une part, la stratégie d'interdisciplinarité en recherche au-delà des sciences humaines et sociales et d'autre part, l'articulation entre la formation et la recherche, en formation initiale comme en formation continue.

## ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

Sciences Po est un grand établissement sélectif dans le domaine des sciences sociales (plus particulièrement en droit, économie, histoire, sciences politiques et sociologie). Ses recherches en sciences économiques se distinguent par leur impact mondial. Les travaux sur l'analyse du politique, soutenus par une capacité particulière à saisir les grands sujets de société et les enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, tels que la montée des populismes ou l'érosion démocratique, positionnent clairement Sciences Po sur la scène internationale. Si la stratégie de recherche de l'établissement reste centrée sur la question des transformations de l'action publique, Sciences Po investit avec pertinence les problématiques nouvelles de la transition environnementale et celles du numérique. Sciences Po est au cœur des débats citoyens, par une présence médiatique remarquable, dans le contexte d'un établissement surexposé. Sciences Po est particulièrement attractif pour nouer des partenariats avec les administrations publiques, les institutions politiques et les acteurs économiques privés.

### Profil de l'établissement

- Grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dans le domaine des sciences sociales, de visibilité mondiale.
  - Tutelle de 10 entités de recherche (9 unités de recherche et 1 unité d'appui et de recherche), toutes rattachées principalement au domaine sciences humaines et sociales.
  - 235 personnels titulaires (144 enseignants-chercheurs, 21 chercheurs et 70 personnels d'appui à la recherche) employés par Sciences Po dans les 10 unités de recherche.
  - 330 personnels titulaires, tous opérateurs confondus (145 enseignants-chercheurs, 94 chercheurs, 91 personnels d'appui à la recherche) dans les 10 unités de recherche. Sciences Po emploie 71 % de cet effectif total.

- **Un seul partenaire institutionnel cotutelle des unités de recherche : le CNRS.**

- Le CNRS est cotutelle de 7 unités de recherche sur les 10 que compte l'établissement et emploie 27 % de l'effectif total présent dans ces 10 unités de recherche.

## Résultats scientifiques notables

- **Un secteur de recherche se distingue par son impact mondial.**

- Tous les domaines de l'économie (SHS1) : économie politique; économie publique; macroéconomie internationale; commerce international : théorie microéconomique; économie du travail, de l'éducation et du logement; macroéconomie; économie monétaire et économétrie.

- **Sept thématiques de recherche sont reconnues à l'échelle internationale.**

- SHS2 : approche critique du droit.
- SHS3 : politique européenne comparative; relations internationales et politiques comparées; sciences politiques; sociologie, histoire; sciences sociales computationnelles;
- SHS6 : histoire politique, gouvernance des États, relations internationales.

Synthèse recherche  
de Sciences Po



- **Les classements internationaux**

- Sciences Po est présent en 2023 dans le classement international thématique de Shanghai, en économie et en sciences politiques entre les rangs 101 et 150, et en sociologie entre les rangs 151 et 200.
- Selon le classement QS 2024, Sciences Po est au 319<sup>e</sup> rang mondial; 2<sup>e</sup> en sciences politiques, 12<sup>e</sup> en sciences sociales et administration, 27<sup>e</sup> en sociologie, 64<sup>e</sup> en droit, 79<sup>e</sup> en sciences sociales et management et 92<sup>e</sup> en économie et économétrie.

## Valorisation de la recherche

- **Points forts**

- Sciences Po diffuse et valorise ses études en participant largement aux débats sociétaux. L'école prodigue une expertise aux administrations publiques et aux institutions politiques. Sciences Po excelle dans sa capacité à diffuser ses travaux de recherche auprès du grand public, avec une forte présence dans les médias français et internationaux. Sciences Po entretient des partenariats fructueux avec le monde socioéconomique.

- **Points d'attention**

- Si quelques activités de recherches partenariales se matérialisent par la mise en place de conventions industrielle de formation par la recherche - Cifre, le potentiel de ce dispositif est très largement sous-exploité (9 dispositifs Cifre mis en place contre 300 contrats doctoraux en 2022). Sciences Po a bénéficié de 2 dispositifs conventions de formation par la recherche en administration - Cofra, mises en place depuis septembre 2022) pour le financement de doctorats.

6  
8

## ÉVALUATION DES FORMATIONS DU 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>E</sup> CYCLE

### Diplôme de premier cycle

- **Points forts**

- Une très bonne cohérence et harmonisation des enseignements entre les sept campus ;
- Une spécialisation progressive du parcours académique, fondé sur des enseignements pluridisciplinaires en sciences sociales, au cours des trois années du diplôme ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes ;
- De très bon taux de réussite ;
- Une bonne qualité de la poursuite d'études ;
- Des procédures d'évaluation interne robustes ;
- Une ouverture réussie à l'international.

- **Points faibles**

- Des dispositifs de formation continue inexistant ;
- Une articulation trop complexe entre les différents niveaux de pilotage ;
- Un répertoire de compétences à l'échelle du 1<sup>er</sup> cycle non déployé.

- **Recommandations**

- Mettre le 1<sup>er</sup> cycle en connexion avec la formation continue.
- Améliorer, notamment en les clarifiant, les processus de pilotage de la formation.
- Déployer le répertoire de compétences spécifique à Sciences Po à l'échelle du 1<sup>er</sup> cycle.

## Diplôme de fin d'études (diplôme de Sciences Po)

- **Points forts**

- Une bonne cohérence et qualité des parcours ;
- De très bon taux de réussite au diplôme ;
- Une très bonne insertion professionnelle ;
- Un adossement à la recherche avéré ;
- Des relations avec le monde socio-professionnel riches ;
- Un processus d'évaluation interne bien maîtrisé ;
- Une stratégie de développement à l'international très réussie.

- **Points faibles**

- Une alternance et une formation continue insuffisantes ;
- Une approche par compétences non encore généralisée au diplôme

- **Recommandations**

- Développer l'alternance et la formation continue.
- Généraliser au diplôme le déploiement de l'approche par compétences co-construite sous l'égide de l'Institut des compétences et de l'innovation.

Rapport d'évaluation du bilan des formations du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle de Sciences Po



7

8

## ÉVALUATION DE LA FORMATION DU 3<sup>E</sup> CYCLE

### Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale de Sciences Po (n° 234)

- **Points forts**

- Une vision stratégique à long terme pour la formation doctorale, intégrée à la stratégie d'établissement dans un projet doctoral très cohérent ;
- Une forte attractivité nationale et internationale confortant la qualité des dispositifs ;
- Une bonne articulation de la formation doctorale avec les parcours de master, les unités de recherche, et plus largement avec l'offre de formation de l'établissement ;
- Un système de convergence des ressources bénéficiant aux doctorants ;
- Une gouvernance performante de la formation doctorale appuyée sur un ensemble de régulations et des processus clairement identifiés ;
- Une démarche professionnalisante active et ouverte aussi bien sur l'ESR que sur le reste des secteurs.

- **Points faibles**

- Une utilisation réduite de la démarche de valorisation des compétences et une appropriation limitée par l'école doctorale et les doctorants ;
- Un processus d'évaluation interne et d'amélioration continue trop peu explicité et partiellement mis en place.

- **Recommandations**

- Mettre en place une approche par compétences et en susciter l'intérêt pour que l'école doctorale et les doctorants se l'approprient.
- Renforcer le processus d'évaluation interne en vue de l'amélioration continue de la formation doctorale, et s'assurer que le conseil de l'école doctorale tient le rôle de conseil de perfectionnement.

Rapport d'évaluation du 3<sup>e</sup> cycle de Sciences Po





RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

